



**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du  
JEUDI 31 MAI 2018 à 19 h 00  
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

**OBJET : D7 - Musée des Cordeliers – Programme de conservation-restauration –  
Demande de subventions**

**Date de convocation : ..... 25 mai 2018**

**Nombre de conseillers en exercice : ..... 29**

**Nombre de présents ..... 25**

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Daniel BARBARIN, Matthieu GUIHO, Jean MOUTARDE, Natacha MICHEL, Myriam DEBARGE, Marylène JAUNEAU, Adjoints ;

Gérard SICAUD, Jacques CARDET, Nicole YATTOU, Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Philippe BARRIERE, Patrice BOUCHET, Gaëlle TANGUY, Mathilde MAINGUENAUD, Yolande DUCOURNAU, Jacques COCQUEREZ, Michel JARNOUX, Sylvie FORGEARD-GRIGNON, Henriette DIADIO-DASYLVA, Antoine BORDAS, Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX, Henoch CHAUVREAU, formant la majorité des membres en exercice.

**Représentés : ..... 4**

Jean-Louis BORDESSOULES	donne pouvoir à	Mme la Maire
Médéric DIRAISON	donne pouvoir à	Cyril CHAPPET
Anthony MORIN	donne pouvoir à	Daniel BARBARIN
Annabel TARIN	donne pouvoir à	Myriam DEBARGE

**Présidente de séance : Françoise MESNARD**

**Secrétaire de séance : Philippe BARRIERE**

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

\*\*\*\*\*

## N° 7 - MUSÉE DES CORDELIERS

### PROGRAMME DE CONSERVATION-RESTAURATION

### DEMANDE DE SUBVENTIONS

Rapporteur : M. Cyril CHAPPET

Le musée des Cordeliers poursuit la conservation-restauration de ses œuvres d'intérêt majeur, présentées ou prochainement valorisées au sein de son circuit permanent. En 2018, il prévoit la prise en charge de deux pièces illustrant le mémorable passé de Saint-Jean-d'Angély.

Il s'agit :

- d'une huile sur toile anonyme datée du XIX<sup>ème</sup> siècle représentant la décollation de Saint-Jean-Baptiste, émanant des collections de la Société d'Archéologie locale, qui nécessite un nettoyage de surface et un dépoussiérage du revers ;
- d'une chaise à porteur datée du XVIII<sup>ème</sup> siècle également liée au fonds de la Société d'Archéologie locale, qui requiert l'intervention d'un restaurateur bois pour le refixage des assemblages, la restitution des panneaux de bois manquants, la reprise du piétement, le nettoyage des éléments métalliques, la restitution de la vitre manquante et la reprise de la couche picturale, puis d'un restaurateur textile pour la protection des textiles actuels et le regarnissage intérieur.

En outre, le musée souhaite acquérir du matériel de conservation préventive pour continuer le reconditionnement de ses collections photographiques et numismatiques.

Pour ces actions, le budget conservation-restauration prévisionnel 2018 du musée est évalué à 10 219,99 €.

Il est proposé au Conseil municipal :

- de solliciter l'aide financière de l'État (services déconcentrés de la DRAC Nouvelle-Aquitaine) dans le cadre de son programme d'aide à la conservation-restauration des collections labellisées Musée de France, aux taux les plus élevés possible ;
- d'autoriser Mme la Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Les crédits nécessaires à l'ensemble de ces ouvrages figurent au Budget Primitif 2018 en investissement.

**Le Conseil municipal**, après délibération,

**ADOpte** les propositions de M. le Rapporteur, **à l'unanimité des suffrages exprimés (29)**

**TÉLÉTRANSMIS AU  
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**  
sous le n° 017-211703475-20180531-  
2018\_05\_D7-DE  
Accusé de réception Sous-préfecture  
le 4 juin 2018  
Affiché le 4 juin 2018

**Pour extrait conforme,  
La Maire,  
Conseillère régionale,  
Françoise MESNARD**

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.